

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 23 MAI 1860.

No. 31.

Complot des Natchez et Massacre des Français.

ÉPISEDE DE 1729.

Il y a plus d'un siècle, les rives du Meschacébé retentissaient des accents lugubres de ses habitants, et ce fleuve majestueux, roulant dans ses ondes rapides de nombreux cadavres, voyait avec surprise ses flots rougis par le sang humain. Il avait entendu tour-à-tour les cris perçants de la détresse et les hurlements féroces des barbares; mais après quelque temps, tout était rentré dans le silence. De quel crime venait-il d'être le témoin? Quel est donc le forfait qui troublait ainsi le silence solennel des vertes forêts de l'Amérique septentrionale? C'est le massacre des braves compagnons de la Motte Cadillac; c'est celui de nos parents, habitants de Québec et de Montréal. Apprenons qui le fait couler ce sang généreux.

Louis XV avait ordonné de coloniser la Louisiane; les canadiens qui pour la gloire de leur souverain, étaient toujours prêts à abandonner ce qu'ils avaient de plus cher, courent s'y établir à la suite de La Motte Cadillac, Bienville et du Perrier. Ils construisent un fort chez les Natchez, forment quelques autres établissements moins considérables, lient des rapports de commerce avec les Français de Biloxi, et les voit à installés dans leur seconde patrie d'adoption. Il ne leur reste plus qu'à se défendre contre les sauvages, mais les braves élevés à l'école de Frontenac et de Vandreuil sont peu accessibles à la crainte et une année entière de paix et de tranquillité leur avait inspiré de la confiance. Mais dans l'ombre se trame le complot de la plus noire trahison. Pendant que les enfants de la France vivent en sécurité, les fils du Soleil décident leur massacre. Ils se rassemblent; sous leurs pieds gémissent les forêts encore vierges de ces lointains climats; leur multitude en surpasse les feuilles; sur leur visage brille une joie féroce, ils crient, ils s'attroupent, enfin le chef parle et ils font silence.

“ Enfants des bois, dit-il; ce n'est pas sans raison que votre chef vous a rassemblés aujourd'hui. Plus nombreux que les arbres, les blancs nous entourent de toutes

parts, et cependant il leur arrive encore tous les jours de nouveaux compagnons. Lorsque pour la première fois, et je m'en souviens, car il n'y a que vingt-trois printemps, ils arrivèrent dans notre pays, ils vinrent à nous avec le calumet de la paix, et ils nous offrirent des colliers. Nous avons accepté leurs présents. Vous savez tous comme ils étaient alors dociles. Ils nous recevaient dans leurs tentes, ils partageaient avec nous leurs chasses et leurs pêches. Mais après quelques lunes, un grand nombre de compagnons vinrent les rejoindre, dès lors ils ont oublié les colliers, car ils ne nous craignaient plus. Ils ont passé les limites que nous leur avions fixées; ils ont établi des villages sans notre permission. Leur audace ne s'est pas arrêtée là; ils ont osé mettre la main sur un des fils du Soleil, ils l'ont chargé de chaînes et l'ont même outragé. Voyez, il demande vengeance. Les enfants d'Ononchio ont oublié leurs promesses, et les enfants du Soleil ne les en puniraient-ils pas? Il faut les détruire, si nous ne voulons être obligés de dire bientôt aux ossements de nos pères: “ Suivez-nous dans une terre étrangère; ” aux forêts qui nous ont vus naître “ souvenez vous de nous; ” et au Soleil qui nous éclaire: “ Dirigez nos pas sur la terre de l'exil ”. Cependant il faut nous hâter, car les ennemis sont nombreux, et ils augmentent tous les jours. Fils du Soleil, voyez ce que vous devez faire. J'ai dit.”

Alors ces peuples font retentir les bois de ces cris féroces et sanguinaires: “ Qu'ils meurent, car ils ont oublié leurs promesses, et veulent nous égorger. ”

“ Enfants des bois, reprit alors le chef sauvage, puisque les fils d'Ononchio sont dignes de mort, concertez-vous bien, car ils sont braves, et manient le tonnerre. Que l'on se disperse dans tous leurs cantons, et que le vingt-troisième jour de la onzième lune, jour dans lequel on a coutume d'acheter des haches, on égorge tous ceux que l'on pourra surprendre. Gardez bien le silence, car . . . Il n'avait pas encore fini de parler qu'un cri de joie se fit entendre: “ Saisissons la hache, disent-ils, allons au combat. eutenvons des chevelures. ” Ils crient, et la foule tumultueuse se dissipe, comme les nuages empor-

tés par l'aquilon. Dans cette forêt maintenant solitaire vient de se décider le sort de tant de braves! Un sauvage a parlé les Français sont perdus!

Cependant c'était peu de former ce projet, il fallait encore l'exécuter. La perfidie est la seule arme qui puisse leur réussir; c'est à elle seule qu'ils ont recours. Natchés, Yasous, Corrois, Sioux se mêlent partout avec leurs victimes, venant les uns après les autres afin d'éloigner tout soupçon, donnant pour prétexte, ici les intérêts du commerce, là, la chaleur insupportable de leur climat; ailleurs un voyage supposé, et font si bien que loin de jeter l'alarme, ils sont reçus comme des amis. Les voilà donc à la porte de la bergerie ces loups furieux qui n'attendent pour égorger leurs victimes que le moment le plus favorable.

Cependant l'établissement des Français dans le pays des Natchez inspirait de la crainte aux naturels: “ Les fils d'Ononchio y sont nombreux et braves, se disent-ils les uns aux autres. Ils saisiront leur hache et nous assommeront; mais allons, du moins nous mourrons libres. ” Mais plus la difficulté était grande plus leur perfidie était ingénieuse. Ils arrivent peu-à-peu, font des achats considérables, témoignent à leurs hôtes tout le respect possible et s'établissent à quelque distance du village sous prétexte d'attendre l'arrivée prochaine de deux navires chargés de marchandises.

Cependant arrive ce jour qui devait être si fatal à quelques uns de nos ancêtres. Les Natchez après avoir adoré le soleil levant au nom duquel ils allaient commettre le plus grand des crimes, se séparent, se munissent d'armes et se rendent au village. Là règne la joie la plus bruyante; les équipages et les passagers sortis de leurs vaisseaux célèbrent avec leurs compatriotes leur heureuse arrivée; ils se réjouissent et font bonne chère. Pendant ce temps, les sauvages vont et viennent, donnent des ordres et cela sans exciter de soupçon, si grande était leur adresse, si profonde était la sécurité des Français! Enfin tout était prêt, les victimes et les bourreaux; trois coups de fusil résonnent dans la porte de M. Chépar et le village est déjà baigné du sang de

ses enfants. Je n'essaleraï point de décrire cette boucherie ; vous qui n'avez pas encore oublié Homère et Virgile, rappelez vos souvenirs ; représentez-vous en petit les horreurs qui ont été commises après la prise de Troie, et vous n'aurez encore qu'une faible idée de celles qui se virent alors. C'est en vain que vous penserez aux massacres des Grecs, il ne peuvent vous donner aucune idée de la barbarie des sauvages. Au moins vous n'y verrez point de supplices que la plume ne peut décrire et que l'imagination d'un homme civilisé ne saurait inventer.

Les naturels, satisfaits du succès de leur entreprise, attendaient avec impatience le jour du carnage. Déjà le dix-huitième jour du onzième mois penchait sur son déclin, lorsque tout-à-coup on voit apparaître deux voiles surmontées du pavillon blanc. A cette vue, une joie bruyante se manifeste parmi tous les habitants ; ils allaient revoir des parents et embrasser de nouveaux compatriotes. A leur exemple les sauvages entonnent leur chant de joie, puis, se précipitant dans leurs canots, dirigent leur course vers les navires qu'ils atteignent bientôt. Mais au milieu de cet empressement simulé, une seule pensée les agite : c'est l'ambition ; elle ne leur laisse pas un moment de repos. Déjà ils ont vu des haches, des couteaux, quelques mauvaises pièces de cuivre et ils ne sont plus maîtres d'eux-mêmes. "Demain, disent-ils, nous nous disperserons dans le bourg, où doivent se retirer les équipages, et nos bras vigoureux nous rendront paisibles possesseurs de tant de richesses." Ils ne pensaient pas, ces volages enfants de la nature, qu'en cédant ainsi à leur ambition, ils se creusaient eux-mêmes un abîme qui devait tous les engloutir.

Mais si la cruauté des Grecs a été de beaucoup surpassée par celle des sauvages, on a retrouvé parmi les Français les actes héroïques des Troyens. Pourquoi rappellerai-je la défense d'un employé qui, ayant eu le temps de saisir un fusil, cassa la tête à plus de quatre sauvages avant d'expirer sous leurs coups ? Pourquoi rappellerai-je celle d'un autre employé, qui accompagné de huit hommes sans autres armes que leurs bras, exterminèrent huit Indigènes. On admire des actes semblables à toutes les pages de l'Histoire Canadienne. Mais enfin partout accablés sous le nombre, il a fallu succomber.

Les Natchez n'ayant plus un seul homme à égorger, jettent un regard terrible sur leurs prisonniers, au nombre de deux cents, enfants, femmes et vieillards, et choisissent de nouvelles victimes. Les plus coupables sont à leurs yeux les méras de famille ayant encore des enfants :

"Elles vont nous incommoder disent-ils, elles méritent la mort. Les enfants encore tendres, les vieillards courbés par les ans sont coupables du même crime et méritent le même châtement.

Contents du succès de leur entreprise, et chargés des marchandises prises dans les vaisseaux, les Naturels reprennent maintenant le chemin de leur solitude. Encore tout couverts du sang de leurs hôtes, ils entonnent le chant de victoire, ils s'annoncent comme les libérateurs de leur patrie. Les insensés ! ils ne savaient pas quels hommes ils avaient irrités, en les faisant échapper au massacre général ; ils ne savaient pas que vingt mois leur suffiraient pour faire disparaître les Natchez de dessus la terre.

P. S.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 24 MAI 1860.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante, et nous sommes heureux de voir que MM. les orateurs ne nous gardent pas rancune d'avoir exprimé franchement notre pensée. Quant aux fautes de typographie et autres, notre correspondant ne doit pas s'en désoler ; si comme nous, il était exposé depuis près d'un an à voir ses écrits livrés au travestissement et quelquefois au ridicule, il regarderait ces fautes comme un mal inhérent à l'imprimerie. Nous consentons bien à sacrifier nos jeunes compositeurs, persuadés qu'on ne les jugera pas sévèrement, vu surtout que la plupart d'entre eux font leurs premières armes, et que leur travail est volontaire.

M. le Rédacteur,

Je crois devoir réclamer, au nom des orateurs du trente avril, une toute petite place dans l'Abeylle, afin d'offrir une justification qui est rendue en quelque sorte nécessaire par votre éditorial du dernier numéro ; car bien que nous reconnaissons l'impartialité de la critique, nous n'acceptons que conditionnellement nos discours tels que publiés.

Avouons tout d'abord qu'ils accusent peut-être un besoin d'huile, et que nos idées ne sont pas tout-à-fait endimanchées ; mais, comme vous le dites si judicieusement, ceci provient du défaut de temps, et c'est une circonstance atténuante sur laquelle j'attire l'attention de vos lecteurs d'une manière toute particulière. En outre, on ne passe pas impunément par le bureau de l'Abeylle : on s'expose à en sortir plus ou moins fripé, c'est une vérité que vous avez constatée plus d'une fois, et il serait fort surprenant qu'on ne nous eut pas fait payer l'obole comme aux autres.

Ainsi, on fait dire à M. Cinq-Mars que " la goutte perce la pierre. " Il n'est pas en état de contester cette nouvelle propriété du podagre ; mais il proteste qu'il ne soutiendra aucune discussion là-dessus avec la Faculté de Médecine, vu que son manuscrit porte lisiblement écrit : *goutte d'eau*.

Dans le discours de M. Lepage on trouve cette phrase : " C'est donc une heureuse idée de mettre en contact journalier, et ceux qui enseignent les sciences et ceux qui les étudient. " Ceci est vrai jusqu'à la naïveté. Mais comme M. L. ne tient pas à être naïf à ce point, il désire qu'on lise ces sciences, au lieu de les sciences ; un coup d'œil jeté sur son discours fera voir quelle modification peut y produire le changement d'une seule lettre.

Je pourrais signaler un bon nombre d'autres erreurs analogues et former encore un second chapitre sur les fautes de ponctuation ; mais cela nous mènerait trop loin, le moyen le plus sûr et le plus expéditif est donc de prier vos lecteurs bienveillants de vouloir mettre sur le compte des compositeurs, ce qui ne leur paraîtra pas orthodoxe.

UN INTÉRESSÉ.

Nous avons déjà depuis quelque temps, à accuser réception de plusieurs brochures que de bienveillants amis de l'Abeylle nous ont fait l'honneur de nous adresser.

Nous offrons donc nos plus sincères remerciements aux Messieurs qui ont bien voulu nous faire les envois suivants :

Tableau de l'histoire du Canada et Notes sur les archives de la paroisse de Beauport, par M. J. Langevin, principal de l'École Normale Laval.

Comptes du Trésorier de la cité de Québec pour l'année 1858.

Déjà, le 22 du courant à Page de 62 ans, Sieur André Pâquet, architecte. Son service aura lieu vendredi prochain. Le convoi partira de sa demeure rue St. Flavien, à 9 1/2 heures A. M. Il était père de deux de nos confrères externes.

PREMIERS,

RHÉTORIQUE.

H. Pâquet, *en vers*.

N. Bégin, *en version latine*.

A. Vézina, *en thème latin*.

SECONDE.

A. Gosselin, *en amplification latine, en thème grec, en version grecque, et en version latine*.

L. Gauthier, *en leçons et en explications*.

W. Courtois, *en thème grec*.

C. Pelletier, *en thème latin*.

T. Roche, *en version grecque*.

TROISIÈME.

R. Boulet, F. Marcolte, J. Pelletier, en explication.

J. Larue, en amplification.

J. Pelletier, en vers.

QUATRIÈME.

E. Cauchon, en version latine.

L. Langis, en leçons, en histoire, en géographie (2 fois), en version latine, en thème latin et en vers latin.

M. Cheuillard, en traduction et en version grecque.

CINQUIÈME.

A. Papineau, Elz. Couture, en explications.

E. Audet, en leçons.

Elz. Couture, en géographie (2 fois) et en histoire (2 fois.)

F. Gosselin, en histoire.

C. Gingras, en géographie.

A. Sansfaçon, en version latine.

SIXIÈME.

C. Lacombe, en version latine.

C. Lacombe et Dion, en explications.

R. Tanguay, en français.

H. Crépeau, et J. Marquis, en géographie.

G. Roy, en version latine.

Jacob Guay, en anglais.

R. Guénard, en thème latin et en histoire.

SEPTIÈME.

C. Morency, Pâquet et Michaud, en français.

J. Humphry et J. Beliveau, en thème.

R. Saucier, en traduction et en version.

A. De Celies, en version.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Victor-Emmanuel parcourt les villes de la Toscane, accompagné d'un grand nombre de députés des chambres Sardes. On croyait qu'il inviterait les républicains; mais cela n'est pas encore bien certain; on sait même que Napoléon s'oppose au voyage du roi dans les États de l'Emilie.

Les troubles de la Sicile paraissent apaisés, mais on dit qu'il ne serait pas étonnant de voir une nouvelle insurrection éclater dans ce malheureux pays, travaillé en tout sens par les révolutionnaires et les agents de la Sardaigne. Mazzini vient de publier une nouvelle proclamation adressée aux Siciliens les pressant de s'allier au roi Victor-Emmanuel.

Ce dévouement du chef des Carbonari pour le roi de Sardaigne n'est pas suivant quelques uns d'un bon augure pour la cause des rois dans la Péninsule. La révolution, disent-ils, veut accumuler sur une seule tête royale les couronnes de tous les souverains de l'Italie; depuis un demi-siècle elle travaille à cela; au-

jourd'hui elle a trouvé un prince docile à sa voix, un prince qui, fidèle à ses doctrines, se rit des foudres du Vatican, et de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre; elle espère bientôt compléter son œuvre de spoliation... Et ensuite qu'advient-il ?

Victor Emmanuel sera-t-il le roi puissant de la jeune Italie ?

Il est permis d'en douter, quand on aura renversé trois trônes, occupés par des souverains absolus, il ne sera pas difficile de démolir une royauté constitutionnelle pour obtenir la république une et indivisible !

Garibaldi, le chevalier de la révolution se proposait d'aller cueillir de nouveaux lauriers en Sicile; M. de Cavour, paraît-il, a réussi à calmer l'enthousiasme du général. Puisse-t-il le garder aussi longtemps sous tutelle.

On écrit de Turin à l'Union :

Le sénat Piémontais a essayé ses forces conservatrices dans sa courte séance du 14 avril. Il s'agissait des deux décrets d'annexion de la Toscane et de l'Emilie. On aurait pu croire qu'une voix sinon éloquente au moins Chrétienne et Catholique se serait fait entendre pour protester au nom de ces principes : personne ne s'est levé, et deux voix seulement au scrutin secret se trouvèrent qui, à l'ombre du mystère, eurent le courage, hélas! devenu même très-rare, de protester en silence contre l'injustice. Et ceci n'était que pour le décret de l'annexion de la Toscane; pour celui de l'Emilie, sur 70 sénateurs présents, il y en eut 10 qui protestèrent au scrutin secret, et ce n'est pas peu le dire, vu l'abjection des temps. Ainsi la force et la mise d'abord, la faiblesse et la misère des caractères ensuite, ont consommé un des actes les plus inouïs dans l'histoire des peuples civilisés, et que l'histoire seule jugera avec justice, s'il en reste assez aux survivants pour percer le voile sombre qui le couvrira.

Il est consolant de voir l'empressement que les Catholiques du monde entier manifestent à venir au secours du St. Père en souscrivant des sommes considérables pour le maintien de l'auguste chef de la Catholicité.

Le diocèse de Liverpool a souscrit une somme de £5,000 sterling. Dans le comté de Meath, en Irlande, on a recueilli £5,320 que l'on a déposés dans une banque au crédit de Sa Sainteté. Si l'on fait attention à la pauvreté de l'Irlande, on ne pourra s'empêcher d'être émerveillé de la générosité de ses enfants.

D'après les dernières nouvelles les bons Savoyards attendaient avec empressement l'annexion définitive à la France.

Les opérations du vote à Nice sont en plein cours d'opération, écrit-on au Moniteur. L'indépendance la plus complète préside à cette manifestation de la volonté nationale. Les troupes françaises ont été éloignées et la police de la ville est confiée aux carabiniers Sardes. L'attitude de la population, son enthousiasme, ses cris frénétiques de "vive la France! vive l'Empereur!" dépassent tout ce qu'on pouvait attendre.

En Espagne, le gouvernement a proclamé une amnistie générale aux révoltés, pourvu qu'ils prêtent serment d'allégeance. Le comte de Montémolia et son frère garderont leurs titres de Princes de la famille royale.

Les nouvelles politiques de France et d'Angleterre n'ont aucun intérêt, aussi attendons-nous avec hâte la prochaine maille: puisse-t-elle nous apporter du nouveau. En attendant, je me permettrai d'attirer l'attention sur ces paroles prononcées par le ministre de l'intérieur sir G. Lewis en mars dernier, dans le parlement Anglais: "La loi Anglaise, ne couvre plus d'un privilège de la confession." Voici le fait qui a donné lieu à ces paroles:

Il s'agissait d'un prêtre Catholique. Un objet volé lui avait été remis en confession pour qu'il le restituât. Après avoir accompli ce devoir de charité, le prêtre Catholique a été cité au tribunal d'une cour civile où on l'a sommé de divulguer le voleur. Sur son refus de révéler le secret de la confession, il a été conduit en prison par ordre du juge. Eh! bien, c'est cet acte révoltant d'un juge fanatique et ignorant qui a été approuvé par le ministre de l'Intérieur. Où est donc la liberté religieuse pour les Catholiques en Angleterre ?

Mais si le libre gouvernement trouve très-légale, chez lui, l'intolérance la plus odieuse il n'a pas de mots assez violents à son gré pour fêter l'absence d'une liberté abolie chez les nations voisines.

Lord John Russell en parlant de l'Espagne dit que: "la loi est fanatique, le gouvernement est fanatique, et le peuple l'est encore plus" parce que le culte protestant y rencontre des entraves.

Nous lisons dans la Patrie :

On a annoncé inexactement un fait qui vient de se passer. Une perquisition a eu lieu chez M. Louis Veillot, homme de lettres, à son retour d'Italie. Cette perquisition a eu pour résultat la saisie de papiers qui ont été mis sous la main de la justice. M. L. Veillot n'a pas été arrêté, comme on l'a dit à tort.

On écrit de Rome, le 3 avril, au Journal des Débats :

"M. le général de Lamoricière est à

Rome depuis dimanche. Il a eu hier à huit heures du soir une entrevue avec le Saint-Père ; le résultat en a été l'acceptation du commandement en chef des forces militaires pontificales par le célèbre général français. A Ancône M. de Lamoricière a déjà vu une partie des soldats de S. S. ; il paraît que sur cet échantillon il en a conçu une opinion favorable. Nul n'a plus d'autorité pour de pareils jugements, nul ne pourrait mieux que le général mettre en relief les mérites de cette armée . . . Il paraît bien certain que le cardinal Antonelli a été étranger à toutes les négociations qui ont amené ici M. de Lamoricière. Comme bien d'autres, cette affaire appartient tout entière à l'initiative du Pape. Elle a été conçue et traitée par lui et par les familiers du palais. Le cardinal était de bonne foi lorsqu'il assurait, il y a à peine quinze jours, aux agents politiques de la France, que le général qu'on allait choisir ne serait ni autrichien ni français. Après le refus du général Meyer Hofer, on avait entamé des négociations avec un officier belge.

EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE
DU
CAPITAINE OSBORNE.

Industrie des Japonnais à Nagasaki.

“ . . . Nous trouvâmes dans une boutique des microscopes, des télescopes, des cadrans solaires, des règles, des balances, des horloges, des couteaux, des cuillers, des verres, des perles, des bijoux, des miroirs. Les naturels fabriquent ces objets d'après des modèles venus d'Europe. Ils les vendent si peu cher, qu'en estimant au plus bas prix possible la valeur de l'ouvrage, on ne sait comment ils peuvent réaliser quelque profit.

Les microscopes sont élégants et faits de manière à pouvoir être portés dans la poche : on ouvre une petite boîte en maroquin imité, et on y trouve une petite lentille enchassée dans une monture métallique, qui porte aussi une épingle droite destinée à retenir l'objet soumis à l'examen. L'ouvrage en général est fort bien fait. Les télescopes sont montés dans des boîtes de papier raide, suffisamment épaisses et si bien vernies qu'elles ressemblent à du cuir appliqué sur du bois. Les lunettes d'approche, quoique petites, sont claires ; elles ne grossissent pas beaucoup les objets, mais ce qui est vraiment prodigieux, c'est qu'un tel instrument ne se vende qu'un scheling. Nous vîmes un télescope de plus grande dimension, long d'environ six pieds, et dont le prix à Nagasaki est de 5 schelings, tandis qu'à Portsmouth on payerait £5 sterling, pour en avoir un semblable !

Les horloges que nous avons vues exposées en vente sont d'un très-beau mécanisme, et prouvent ce que nous avons entendu dire que le peuple de cette contrée est très-habile à façonner les métaux. Il y en avait une qui ressemblait à ces horloges couvertes en verre, et dont on peut examiner tous les détails. Elle avait de 6 à 8 pouces de longueur et autant de largeur ; on aurait pu à peine la distinguer de l'une des meilleures horloges de M. Dent de mêmes dimensions.

Un jour un grand personnage demanda qu'on lui enseignât comment on fabrique les pistolets de Colt et les carabines de Sharp, afin d'en faire de semblables. La manufacture de verre est devenue une passion, et la forme de quelques bouteilles de parure est tout-à-fait originale et de bon goût.

Ils ont aussi des canons de fer et de cuivre de tout calibre jusqu'à de 10 pouces de diamètre.

Un prince japonais fut tellement enchanté des machines à vapeur, et en même temps tellement choqué du prix énorme que les Hollandais demandaient pour les bateaux à vapeur, qu'il résolut d'en construire ; et déjà une machine a été terminée, placée dans un vaisseau bâti à Nagasaki et est maintenant en opération dans le havre . . . ”

NOTICE SUR MGR. DE LAVAL.

(Extrait du “MERCURE GALANT,” décembre, 1708.)

Messire François de Laval, de la maison de Laval, premier évêque de Québec, dans la Nouvelle-France, mourut à Québec le 6 mai dernier au commencement de sa 86^e année.

Il passa en Canada pour la première fois en 1659, en qualité de Vicaire Apostolique. Il était alors Evêque de Pétrée.

En 1672, S. M. le nomma évêque de Québec, où l'on n'avait point encore érigé d'évêché ; il repassa en Canada en 1675. Ce prélat dont la vie estoit exemplaire et sainte, estoit grand aumonier, vivoit simplement et frugalement et il peut estre nommé le père de la Nouvelle-France. Il y a érigé le chapitre de Québec et fondé le Séminaire de Canada, dans lequel on élève la jeunesse du pays, établi des habitations considérables. Vous trouverez dans les deux extraits des lettres qui suivent, plusieurs choses qui regardent ce prélat.

A Québec le 25 Juin 1708.

Le Seigneur retira à luy le 6 de May de cette année Monseigneur de Laval, premier évêque de Canada ; il est mort en saint comme il avait vécu. Je ne puis

vous exprimer l'estime et la vénération que tout le Canada a pour la mémoire de cet illustre deffunt ; on l'invoque comme un saint et Dieu a fait desia pour faire éclater son mérite, plusieurs guérisons et autres choses que l'on tient pour miraculeuses, que je supprime ici, estant très assuré que vous en serez informé dans le temps. Mrs. du Séminaire n'ont rien épargné pour rendre ses obsèques magnifiques ; elles l'ont esté de telle sorte, qu'en plusieurs endroits de la France il auroit esté difficile de les surpasser. M. de la Colombière fit son oraison funebre le troisième jour après son décès.

Extrait d'une autre lettre du sixième juillet 1708.

Vous apprendrez la perte que le Séminaire a faite par la mort de Monseigneur l'Ancien, arrivée le sixième may. Nous espérons qu'après une si sainte vie qu'il servira d'un puissant protecteur auprès de Dieu pour cette Eglise, pour l'établissement de laquelle il a tant travaillé aussi bien que pour la Colonie. M. de la Colombière a fait l'oraison funebre de ce grand et saint prélat, c'est ainsi que les grands et les petits le nomment. Vous auriez eu peine à ne pas mêler vos larmes avec celles de tout le monde, pendant son convoi, ou tous, tant les curez que les peuples les plus éloignez, ont assisté. Le lieu où son corps reposoit estoit toujours rempli de monde et les prestres ne pouvoient fournir à faire toucher des chapelets et autres choses de dévotion. Il nous a fallu rendre aux instantes prières qu'on nous a faites de porter et faire reposer son corps dans les quatre églises de la Haute-Ville.



La TROISIEME livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MISEN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . M. A. Thérien.
A l'Assomption . . . M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle . . . M. W. Couture.
Chez les Externes . . . MM. P. Doherty.
Chs. Baillargeon.
A. LEPAGE, Gérant.